



Département :
Tarn

Communes :
Communauté de Communes
du Cordais et de la Causse

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNALE

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

LOUBERS
Plan d'ensemble

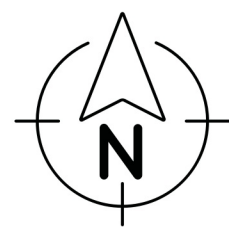
Maître d'ouvrage : 4C

TOPONYMY
www.toponymy.fr

«Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2023»

Date :	Phase :	Echelle :	Pièce n°
01/09/2023	DOCUMENT DE TRAVAIL	1/5000	4.B
Communauté de Communes du Cordais et de la Causse (4C) 33 promenade de l'Autan, 81170 Les Cabannes - tél : 05 63 56 07 02 courriel : urbanisme.4c81@orange.fr			

- AC1 : Servitude de protection des Monuments historiques classés ou inscrits
- Périmètre de 500 m autour des Monuments historiques
- AC2 : Servitude relative aux sites inscrits et classés
- AC4 : Site Patrimoniaux remarquables
- AS1 : Périmètre de Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à collectivité humaine
- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné
- I4 : Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques
- Zone tampon de 100m autour de la canalisation électrique
- Lignes aériennes
- Lignes souterraines



Zone de préemption de prescription archéologique

RISQUES

Espace soumis au risque d'inondation selon les dispositions de la Carte d'Information des Zones Inondable (CIZI)

Espace soumis au risque d'inondation selon les dispositions du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) :

- Du bassin versant du Cérrou approuvé le 22/04/2013
- Du bassin versant du Vère approuvé le 06/05/2013

- Bleu
- Rouge

